

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEUVENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the *Abeille*, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

EXERCISE.

1. Dans quelle situation se trouvait Duroc ? 2. Que faisait le garçon pendant ce temps ? 3. L'Empereur savait-il l'embarras du maréchal ? 4. Attendait-il patiemment ? 5. Que se passait-il dans la rue ? 6. A quoi cela fit-il penser l'Empereur ? 7. A quoi se décida enfin le maréchal ? 8. Où était la maîtresse du café ? 9. Qu'éprouva Duroc en lui parlant ? 10. De quoi eut-il honte ? 11. Que lui dit-il ? 12. La dame crut-elle à la parole du maréchal ? 13. Quelle excuse donna-t-elle pour leur refuser crédit ? 14. Quel était son opinion sur les officiers de la garde ? 15. Qui fut le garçon en s'apercevant de l'embarras de l'officier ? 16. Quel était l'avis de l'hôtesse sur cette action ? 17. De quoi parlèrent Napoléon et Duroc en retournant au palais ? 18. Comment l'Empereur trouva-t-il l'aventure ? 19. Que fit le maréchal le lendemain ? 20. Ou alla l'officier d'ordonnance ? 21. Que demanda-t-il à la maîtresse de la maison ? 22. Où lui apprit-il ? 23. Qu'éprouva la dame en l'apprenant ? 24. Quelle commission l'officier avait-il pour le garçon ? 25. Qu'arriva-t-il quelques jours après au garçon du restaurant ?

'Patiently (pah-syah-mah). What was going on. 'What did D. feel? (kai-proo-vah). 'Of what was he ashamed (du kwas ü-tif oh't). 'Ecks-kuz. 'For refusing to trust them (ru fu-xai krai-dee). 'Hostess (oh-tess). What happened (kah-ree-vah-ti).

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Jes. Labourdette vs. G. H. Veal, pour un billet, \$133.

Mme Alcide Willor vs. N. O. Ry & Light Co., dommages \$50,000.

Mme Rose Sigel Pesses et Morris Pesses vs. Abdul Rohim Surker, saisie provisoire, \$588.

Mme Henry Hart vs. Henry Hart, divorcé.

Therese Rheumadez, épouse de John J. Donasier, vs. William Feldman, dommages, \$1,015.

Mme John J. Metzger, née Spindler, vs. N. O. Ry & Light Co., dommages, \$10,000.

Martin H. Minion, vs. Anthony Bertucci, réclamation, \$150.50.

Salvador La Rosa vs. Louis Valentino, pour un billet, \$700.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mercredi.

Mlle Mary Eliza Wilder; Henry Berlin; John Solomon et Johanna Zinsler.

Louis Emile Thomas, demande d'être émancipé.

PREMIERE COUR DE CITÉ.

Nouveaux procès.

Aug. Eckelman vs. Mme Nellie E. Schmidt, réclamation, \$50.96.

Guo Geddes Undertaking et Embalming Co., Ltd., vs. Cotton Yard Men's Benevolent Assn., No. 2 colored, réclamation, \$75.

Nat. Clothing Co., vs. James R. Conway, réclamation, \$13.

Metropolitan Bank vs. John McNamara Sons Co., et al., réclamation, \$30.20.

Albert J. Lehue vs. Michel J. Flynn, réclamation, \$70.67.

J. C. Healy vs. Arnold P. Hyton et al., réclamation, \$80; vs. Henryene B. Elliott et al., réclamation, \$70; vs. le même, réclamation, \$80; vs. le même, réclamation, \$80; vs. Geo. C. Rodecker, réclamation, \$12.

Silvester Blasini, vs. Vincent Casebone, réclamation, \$10.

J. C. Healy vs. Mme Henryene B. Elliott, réclamation, \$40.

Francis H. Paul Maestri, vs. Jos. Barrangue, réclamation, \$100.

Jos Sperandeo, vs. Arnold Hibbin et al., en solido, réclamation, \$35.

C. T. Patterson Co. Ltd., vs. Standard Portable Saw Mills Co., réclamation, \$21.50.

Gus. D. Revol vs. T. F. Connell, et al., inc. olido, réclamation, \$50.

Gerson & Goldman vs. Mme G. W. Miller et Mme D. D. Durham, in solido, réclamation, \$15.

Mme Josephine Bouisse à Acme Homestead Assn., portion Orleans, Galvez, St. Pierre et Miro, \$500. — Legier.

F. T. T. T.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Legier.

Frank J. Gantert vs. John W. Bagert, lot Bruxelles, Industry, Agriculture et Parish ave, \$400. — Daly.

François Bares à B. Quadarella, et als à François Bares, 2 lots Triou, Delery, Chartres et Douglas, \$285. — Shérif.

Paul Blum, Jr., à J. F. Carter, 2 lots DeMontluzin, Franklin, Lombard et Carnot, \$350. — Hubert.

Michael Bernard à Hy. J. Moore, bail de la propriété No. 2725 S. Remparts pour 5 ans, \$750 par mois.

Quaker Realty Co. Ltd à Mme E. M. D. Howcott, lot 8me, Coliseum, Prytania et Harmony, \$1000.

Fernandez, Jr.

Mme Ida M. Solomon à Emile F. Naef, bail de la propriété No. 1305 St. Mary pour 12 mois à \$40 par mois. — Montgomery.

Mme C. Herman, et al à Peter Rando, 2 lots Belmont, Magazine, Claiborne et La. ave, \$2775. — Guilbault.

Jas. H. Summersgill à Jos. M. Summersgill, 3 lots Washington ave, Prien, Roman et 4me, \$15,853. — Loomis.

Veuve Wm. E. Arms et Wm. E. Arms à Julia M. Nies, lot Nashville, Eleanore, Magazine et Constance, \$1000. — Kaminer.

N. J. Clesi, agent pour O. Bechtel à J. M. Cohn, bail de la moitié du double immeuble No. 5940 Freret pour 12 mois à \$10 par mois.

R. J. Clesi, agent pour O. Bechtel à J. M. Cohn, bail de la moitié du double immeuble No. 5940 Freret pour 12 mois à \$10 par mois.

Bureau des Hypothèques.

Mme Bettie W. Owen à Wm. A. Kernaghan, \$5000. 1 billet, 1 an, 7 pour cent. 2 lots Gravier, Birne, Union et Carondelet. — Friedrichs.

J. C. Healy vs. Arnold P. Hyton et al., réclamation, \$80.

Poer and Co., capital \$20,000. — Tichenor.

W. C. Beck Co. Ltd., capital \$25,000. — Saxon.

Progressive Mutual Aid Assn. — Martinet.

Chartes Enregistrées.

Pine Island Oil Co. Ltd., capital \$50,000. — Meunier.

Poer and Co., capital \$20,000. — Tichenor.

C. T. Patterson Co. Ltd., vs. Standard Portable Saw Mills Co., réclamation, \$21.50.

Gus. D. Revol vs. T. F. Connell, et al., inc. olido, réclamation, \$50.

Gerson & Goldman vs. Mme G. W. Miller et Mme D. D. Durham, in solido, réclamation, \$15.

Mme Josephine Bouisse à Acme Homestead Assn., portion Orleans, Galvez, St. Pierre et Miro, \$500. — Legier.

F. T. T. T.

La contribution de guerre.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la lumineuse consultation par laquelle M. Clunet avait prouvé que l'imposition de guerre infligée par les Allemands à la ville de Bruxelles était contraire au droit des gens.

La "Gazette de Cologne" essaye, dans la note suivante, de justifier l'amende de 255 millions de francs infligée à Bruxelles et à Liège:

La contribution de guerre exigée de Bruxelles est le juste châ-

gement au vendeur, la même propriété, \$500. — Legier.

Frank J. Gantert vs. John W. Bagert, lot Bruxelles, Industry, Agriculture et Parish ave, \$400. — Daly.

François Bares à B. Quadarella, et als à François Bares, 2 lots Triou, Delery, Chartres et Douglas, \$285. — Shérif.

Paul Blum, Jr., à J. F. Carter, 2 lots DeMontluzin, Franklin, Lombard et Carnot, \$350. — Hubert.

Michael Bernard à Hy. J. Moore, bail de la propriété No. 2725 S. Remparts pour 5 ans, \$750 par mois.

Quaker Realty Co. Ltd à Mme E. M. D. Howcott, lot 8me, Coliseum, Prytania et Harmony, \$1000.

Fernandez, Jr.

Mme Ida M. Solomon à Emile F. Naef, bail de la propriété No. 1305 St. Mary pour 12 mois à \$40 par mois. — Montgomery.

Mme C. Herman, et al à Peter Rando, 2 lots Belmont, Magazine, Claiborne et La. ave, \$2775. — Guilbault.

Jas. H. Summersgill à Jos. M. Summersgill, 3 lots Washington ave, Prien, Roman et 4me, \$15,853. — Loomis.

Veuve Wm. E. Arms et Wm. E. Arms à Julia M. Nies, lot Nashville, Eleanore, Magazine et Constance, \$1000. — Kaminer.

N. J. Clesi, agent pour O. Bechtel à J. M. Cohn, bail de la moitié du double immeuble No. 5940 Freret pour 12 mois à \$10 par mois.

R. J. Clesi, agent pour O. Bechtel à J. M. Cohn, bail de la moitié du double immeuble No. 5940 Freret pour 12 mois à \$10 par mois.

Bureau des Hypothèques.

Mme Bettie W. Owen à Wm. A. Kernaghan, \$5000. 1 billet, 1 an, 7 pour cent. 2 lots Gravier, Birne, Union et Carondelet. — Friedrichs.

J. C. Healy vs. Arnold P. Hyton et al., réclamation, \$80.

Poer and Co., capital \$20,000. — Tichenor.

W. C. Beck Co. Ltd., capital \$25,000. — Saxon.

Progressive Mutual Aid Assn. — Martinet.

Chartes Enregistrées.

Pine Island Oil Co. Ltd., capital \$50,000. — Meunier.

Poer and Co., capital \$20,000. — Tichenor.

C. T. Patterson Co. Ltd., vs. Standard Portable Saw Mills Co., réclamation, \$21.50.

Gus. D. Revol vs. T. F. Connell, et al., inc. olido, réclamation, \$50.

Gerson & Goldman vs. Mme G. W. Miller et Mme D. D. Durham, in solido, réclamation, \$15.

Mme Josephine Bouisse à Acme Homestead Assn., portion Orleans, Galvez, St. Pierre et Miro, \$500. — Legier.

F. T. T. T.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Legier.

Frank J. Gantert vs. John W. Bagert, lot Bruxelles, Industry, Agriculture et Parish ave, \$400. — Daly.

François Bares à B. Quadarella, et als à François Bares, 2 lots Triou, Delery, Chartres et Douglas, \$285. — Shérif.

Paul Blum, Jr., à J. F. Carter, 2 lots DeMontluzin, Franklin, Lombard et Carnot, \$350. — Hubert.

Michael Bernard à Hy. J. Moore, bail de la propriété No. 2725 S. Remparts pour 5 ans, \$750 par mois.

Quaker Realty Co. Ltd à Mme E. M. D. Howcott, lot 8me, Coliseum, Prytania et Harmony, \$1000.

Fernandez, Jr.

Mme Ida M. Solomon à Emile F. Naef, bail de la propriété No. 1305 St. Mary pour 12 mois à \$40 par mois. — Montgomery.

Mme C. Herman, et al à Peter Rando, 2 lots Belmont, Magazine, Claiborne et La. ave, \$2775. — Guilbault.

Jas. H. Summersgill à Jos. M. Summersgill, 3 lots Washington ave, Prien, Roman et 4me, \$15,853. — Loomis.

Veuve Wm. E.